

@fil des jours !  
2017

Note rédigée le 19 mai 2017

Paguy Bretagne 2017

## Actualisation de la situation des prisonniers politique palestiniens

au 17 Mai 2017

31<sup>ème</sup> jour de grève  
des prisonniers palestiniens.



L'avocat d'Addameer (association des Droits de l'Homme et de défense des prisonniers palestiniens) Farah Bayadsi, a rencontré Ahmad Sa'adat, gréviste et secrétaire général du Front Populaire pour la Libération de la Palestine (PFLP). L'avocat d'Addameer s'est déjà vu refusé le droit de visite, mais a reçu l'approbation suite à une requête de la Haute Cour présentée le 10 mai 2017.

Sada'at a informé l'avocat d'Addameer que les

prisonniers sont soumis à deux raids de recherche violents tous les jours, au cours desquels les prisonniers sont forcés de quitter leur chambre, ce qui est épuisant physiquement pour les prisonniers en raison de leur état de santé. Il a également ajouté que 10 prisonniers sont détenus dans une cellule exigüe avec un évier et un toilette, pas de ventilateur ni de climatisation et chaque prisonniers reçoit 3 couvertures. Il a précisé par ailleurs que les examens médicaux effectués par l'IPS (Israel Prison Service) ne sont pas suffisants, car seule la pression sanguine et le poids des grévistes de la faim sont examinés.

L'IPS impose des restrictions aux prisonniers grévistes, y compris une amende disciplinaire de 200 NIS (équivalent à 50 euros environ), l'interdiction de visite familiale pendant deux mois, l'interdiction d'accès à la «cantine» (boutique où les prisonniers peuvent acheter des produits de la vie courante, tel que des cigarettes) et la saisie de sel ainsi que de tous les vêtements, uniquement un seul vêtement par prisonnier est autorisé.

Plus inquiétant encore : l'IPS a rendu extrêmement difficile pour les médecins indépendants de rendre visite aux prisonniers grévistes et a fourni aux prisonniers des tasses en plastique afin de boire du robinet plutôt que de l'eau potable, habituellement fournie.

35 autres prisonniers politiques palestiniens se sont joint à la grève dimanche 14 mai, a rapporté le média « Asra Voice ».

L'état de santé des grévistes continue de se détériorer, un certain nombre de prisonniers ont perdu 20 kg. D'autres prisonniers dans la prison de

Nafha se sont évanouis.

Deux grévistes de la faim dans la prison, Mohammed al-Ghoul et Yahya Ibrahim, ont reçu une visite légale le dimanche, où ils ont souligné la détérioration de la santé de leurs camarades prisonniers, dont la plupart sont emmenés dans une «clinique de terrain» qui ne fournit pas un traitement médical approprié. Issa Qaraq de la Commission des affaires des prisonniers a exigé que tous les prisonniers en grève soient transférés dans des hôpitaux civils face à l'escalade des risques pour la santé, selon le média palestinien « Ma'an News ».

Sa'adat a également noté que les prisonniers en grève avaient refusé de rencontrer des délégués du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), qui sont venus pour leur visite, parce que les délégués du CICR ont refusé d'entrer dans les sections et les salles des prisonniers afin de voir par eux-mêmes les conditions de détention.

Les prisonniers en grève de la faim ont donc rejetés cette « proposition » du CICR et ont demandé au CICR de prendre ses responsabilités dans la protection des détenus et de leurs droits.

Shqairat (l'avocat palestinien qui a pu rendre visite à Marwan Barghouti) a rapporté que les unités répressives israéliennes envahissent la cellule de Barghouti pour « inspection » quatre fois par jour et que cela se fait d'une manière particulièrement humiliante. Il est fouillé par la force tout en étant menotté et attaché à ses pieds. Barghouti a été maintenu dans un sous-sol dans la section d'isolement de la prison pendant quatre jours jusqu'à ce qu'il ait arrêté de boire de l'eau pour être déplacé.

Il est également soumis à des formes d'harcèlement et d'abus, beaucoup de bruit volontaire le forcent à essayer de couvrir ses oreilles avec des mouchoirs. Il a également noté que la cellule de Barghouti est infestée d'insectes et qu'une seule couverture est disponible. Tous ses vêtements personnels et ses livres ont été confisqués. Il a perdu 12 kilos depuis le début de la grève.

Source : Samidoun ainsi que Addameer  
Dossier réalisé par l'Agence Média Palestine

## 32 jours de grève de la faim de nos prisonniers palestiniens

Ce jeudi 18 mai 2017, les prisonniers palestiniens entrent dans leur 32<sup>ème</sup> jour de grève de la faim pour la dignité et pour la liberté.

La poursuite de cette grève de la faim collective et illimitée de nos prisonniers entamée le 17 avril 2017 sous le titre " La grève de la liberté et de la dignité".

Plus de 1670 captifs palestiniens participent à cette grève historique dans les différentes prisons israéliennes.

"La bataille des intestins vides" de nos héros se poursuit et s'étend .

Malgré toutes les mesures répressives ,toutes les provocations et les agressions de l'administration pénitentiaire israélienne.

Et malgré les conséquences très désastreuses sur leur santé, et l'état d'épuisement dans lequel se trouvent plusieurs détenus palestiniens.

Nos prisonniers sont plus que jamais déterminés à réaliser leurs revendications.

Et avec eux toute notre population en Palestine et en exil, et avec eux les solidaires de bonne volonté partout dans le monde qui organisent des manifestations, des rassemblements, des marches, et des jeûnes collectifs en soutien à ces prisonniers dans leur résistance quotidienne.

Avec cette grève historique et cette résistance remarquable, nos prisonniers continuent de donner une leçon de courage et de détermination.

Ils sont un exemple de patience, de persévérance et d'attachement à la justice.

Ils sont nos héros, ils sont notre dignité, ils sont notre espoir!

Ils sont libres malgré l'isolement.

Eux, les militants d'un idéal.

Ils sont les prisonniers de la liberté!

Malgré la cruauté de l'occupant et le silence complice de cette communauté internationale officielle, le combat de nos prisonniers continue jusqu'à la liberté, et pour la justice.

Nos prisonniers défient l'occupation !

Ils résistent, existent et persistent!

Vive le combat légitime de nos prisonniers pour la liberté et pour la dignité.

La lutte continue! La Palestine vivra !

Vive la solidarité! La justice triomphera !

Ziad Médoukh

## NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

11 demandeurs d'asile soudanais enfermés au Centre de Rétention Administrative de Bordeaux la mobilisation continue !  
Rassemblement devant la Préfecture  
Vendredi 19 mai 2017, 11h45  
Pour exiger leur libération et le traitement de leur demande d'asile en France.

A Monsieur le Préfet de la Gironde  
Objet : URGENT : demande de réexamen de la situation des personnes hébergées en CAO

Dix jeunes demandeurs d'asile, de nationalité soudanaise, sont actuellement retenus, dont certains depuis plus de huit jours, au Centre de Rétention Administrative (CRA) de Bordeaux.

Ces personnes sont toutes issues du Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) de Mérignac, transféré désormais à Bordeaux Raveziés.

Elles se sont présentées volontairement à leur rendez-vous aux guichets de la Préfecture, où elles ont été interpellées et conduites au CRA. D'autres, convoquées ces prochains jours aux guichets de la Préfecture, pourraient subir le même sort.

Ces jeunes sont enregistrés dans le cadre de la procédure d'asile « Dublin » car ils sont passés par l'Italie. Pourtant ces jeunes déclarent qu'ils ont été contraints de donner leurs empreintes en Italie. Tous y ont vécu dans des conditions difficiles et certains ont été victimes de mauvais traitements et/ou de violences.

Etant hébergés et encadrés par un CAO, dispositif créé par l'État afin de prendre en charge les centaines de personnes vivant dans les rues de Calais ou de Paris qui souhaitent déposer en France une demande d'asile, nous ne comprenons pas la décision de les transférer en Italie et encore moins cette mesure de privation de liberté.

D'autres personnes hébergées en CAO ont

été « dédoublées » et ont eu la possibilité d'accomplir toutes leurs démarches et procédures de demande d'asile en France.

Les personnes actuellement retenues au CRA de Bordeaux sont fragiles et désespérées de voir que leur accueil en CAO débouche sur une privation de liberté et leur renvoi en Italie.

Monsieur le Préfet, l'ensemble des signataires de ce courrier, représentant un large public de citoyens sensibles à la cause des personnes souhaitant se réfugier en France, au nom de l'égalité de traitement et de motifs exceptionnels et humanitaires, sollicitent de votre bienveillance :

- que ces jeunes retenus ne soient pas renvoyés en Italie
  - qu'ils soient libérés du CRA de Bordeaux
  - qu'ils puissent faire leur demande d'asile en France
  - que ceux qui ont des rendez-vous ces prochains jours à la Préfecture ne soient pas à leur tour retenus et qu'ils puissent eux aussi effectuer leur demande d'asile en France.
- Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations respectueuses.

RESF 33, ASTI Bordeaux, La Cimade, Association ARTS (Accueil Réfugiés Talence Solidarité), ACI Gironde, EELV Aquitaine, UJFP Aquitaine, Ensemble Gironde, FSU33, Médecins du Monde Délégation Aquitaine, Rénovation, AREVE.



# L'Ormée à St. Augustin



Concert de printemps 5 mai 2017  
La chorale, la violoniste, la pianiste,  
Elisabeth Pétilot directrice

